RAPPORT SEMESTRIEL

Situation au 30 juin 2022

MAIF IMPACT SOCIAL

FCP Actions internationales

Commercialisateur
OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
MAIF - 200 avenue Salvador Allende - CS90000 - 79038 NIORT CEDEX 9
FILIA-MAIF - 200 avenue Salvador Allende - CS20000 - 79038 NIORT CEDEX 9
PARNASSE MAIF
50 avenue Salvador Allende - CS90000 - 79038 NIORT CEDEX 9

Société de Gestion
OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur
CACEIS BANK FRANCE - 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX

Gestion administrative et comptable
CACEIS FUND ADMINISTRATION - 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX

Sommaire

Informations réglementaires

Situation financière au 30 juin 2022

ORIENTATION DE GESTION

☒ Ce produit a pour objectif l'investissement durable. L'investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental et/ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de façon significative à un objectif environnemental ou social et que les sociétés faisant l'objet d'un investissement suivent de bonnes pratiques de gouvernance

Objectif de gestion

Le Fonds MAIF Impact Social vise un objectif double de performance financière et d'impact social en investissant dans des sociétés de tout type de capitalisation, domiciliées et cotées sur des marchés réglementés au sein de l'Espace Économique Européen et dont la stratégie de développement prend en compte des objectifs sociaux et sociétaux.

Indicateur de référence

Néant. Cependant à posteriori l'investisseur pourra comparer les performances du Fonds à celles de l'indice Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis. Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de plus de 600 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone euro et le Royaume Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. (Pour plus d'information sur cet indice : www.stoxx.com).

Stratégie de gestion

MAIF Impact Social (Fonds d'Investissement à Vocation Générale « FIA ») investit au moins 75% de son actif net en actions de sociétés qui ont leur siège dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

La sélection des titres est dite « bottom-up » de conviction.

L'analyse extra-financière est intégrée de manière systématique et contraignante au processus d'investissement afin de s'assurer de la qualité de la politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) des émetteurs et porte sur un minimum de 90 % de l'actif net du Fonds.

Le processus d'investissement se déroule en plusieurs étapes :

- Définition de l'univers éligible – politique d'exclusion ;
- Définition de l'univers social responsable par l'application simultanée de 3 filtres : filtre ESG (méthode *best in class*), filtre d'impact social (méthode *best in universe*) et filtre financier. Le filtre ESG et le filtre d'impact social entrainant chacun la réduction de l'univers éligible (20% minimum). Les entreprises ne passant pas l'un des trois filtres seront exclues de l'univers éligible ;
- Sélection des titres au travers de l'analyse fondamentale (critères financiers et extra-financiers).

L'univers d'investissement de départ est le STOXX EUROPE TMI, composé de 1414 émetteurs (*). La totalité des émetteurs de notre indice de référence (Stoxx600) sont présentes dans cet univers d'investissement STOXX EUROPE TMI.

De cet univers d'investissement de départ le STOXX EUROPE TMI, sont exclues :

- Les capitalisations boursières inférieures à 300m€ soit 93 entreprises (0.098% du total de l'actif du STOXX EUROPE TMI) (*)
- Les entreprises non notées en ISR par l'Equipe d'Analystes ISR d'OFI soit 198 entreprises (0.82% du total de l'actif du STOXX EUROPE TMI) (*)

Différents filtres d'exclusion sont ensuite appliqués :

- Exclusion sectorielles (armes controversées, armes, tabac, charbon thermique, pétrole et gaz non conventionnel) soit 46 émetteurs (5.74% du total de l'actif du STOXX EUROPE TMI) (*)
- Exclusion normative (violation du Global Compact) soit 7 émetteurs (2.55% du total de l'actif du STOXX EUROPE TMI) (*)

Au total, ces différentes étapes pouvant donner lieu à l'exclusion d'un même émetteur mais sur différents filtres, le STOXX EUROPE TMI passe de 1414 émetteurs à 1153 émetteurs. 90.9% du total de l'actif du STOXX EUROPE TMI constitue l'univers investissable (*).
(*) NB : Données à juin 2021 susceptibles d'évoluer.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers (analyse de la contribution sociale et analyse ESG). L'analyse de la contribution sociale des sociétés est réalisée sur la base de certains critères des Objectifs de Développement Durable (ODD 1,3,4,5,8,10) et d'analyses ad-hoc.

L'étude des enjeux environnementaux et sociaux est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impacts environnementaux, lutte contre la corruption…), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

Selon l'analyse de la Société de Gestion, les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) constituent des zones de risque qui peuvent avoir des impacts financiers significatifs sur les émetteurs et donc sur leur durabilité.

L'analyse ESG des pratiques des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Le Fonds pourra par ailleurs investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français ou étrangers conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif net en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, ou en parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

En vue de permettre au gérant une éventuelle diversification de ses placements ou dans le cadre de la gestion de trésorerie, le portefeuille pourra être investi directement en obligations, titres de créance, dépôts et instruments du marché monétaire européen.

Dans les limites prévues par la réglementation, le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré).

L'exposition nette du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

La limite d'exposition maximale au risque de change est de 30%.

➢ Réglementation SFDR – OPC Article 9

- Code LEI : 969500AVCDRDAOZN7Q04

- Informations sur la manière dont l'objectif d'investissement durable du Fonds doit être atteint :

  Si à ce jour, le Fonds ne dispose pas d'un indice aligné sur l'objectif d'investissement durable, il poursuit un double objectif de performance et d'impact social. Le Fonds Impact Social sélectionne les entreprises, performantes, responsables et engagées socialement auprès de certaines parties prenantes.

  Pour capter les différents aspects de l'ambition sociale de l'entreprise, l'équipe de gestion a développé une mesure d'impact social propriétaire autour du score de l'impact social des valeurs de l'univers investissable.

  Le Gestionnaire d'investissement sélectionnera des sociétés visant un impact social positif. L'impact social devra être mesuré au moyen d'un score d'impact social basé sur 5 piliers :

  - Le pilier « intention et mission » de l'entreprise vise à identifier si l'entreprise s'est fixée une mission sociétale, si à la performance économique et de profit, elle associe également une finalité d'intérêt général, ;
  - Le pilier « valeur travail » porte principalement sur la création d'emplois, mais tient également compte de la qualité de l'emploi, du climat et du dialogue social ;
  - Le pilier « progression sociale » porte principalement sur l'égalité des chances, l'équité hommes-femmes, la structure de l'emploi et le développement des compétences ;
  - Le pilier « partage de la valeur ajoutée » prend en compte les rémunérations des facteurs de production y compris la dimension fiscale (juste paiement des impôts où se trouve la production/activité) ;
  - Le pilier « inclusion sociale » analyse si l'entreprise permet aux populations exclues d'avoir accès à certains biens et services essentiels ou à leur fournir des moyens de subsistance (économiques, financiers, matériels) supérieurs.

  À cette fin, l'équipe de gestion exclura de l'univers d'investissement éligible du Fonds, les 20% des sociétés les moins bien notées en matière d'impact social (quintile).

  Selon l'analyse de la Société de Gestion, l'ensemble des investissements du Fonds, ne cause pas de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux et sociaux.

- Taxonomie : Non applicable, le Fonds ayant un objectif social.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un Fonds classé « Actions internationales ». L'investisseur est exposé, indirectement à travers les OPC sélectionnés et/ou directement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance :
L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :
La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions :
Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs :
Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et engendrera dans ce dernier cas une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :
Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

Risque de contrepartie :
Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de durabilité :
Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

Risque de taux :
En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations à taux fixe baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de crédit :
Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

Néant.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Les changements intervenus au cours du semestre précédent ont été les suivants :

- A compter du 30 juillet 2021, mise en conformité du prospectus pour détailler l'univers d'investissement de l'OPC.

- A compter du 28 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2021 au 30/06/2022, le Fonds MAIF IMPACT SOCIAL n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	207 984 343,48
Avoirs bancaires	1 169 894,62
Autres actifs détenus par l'OPC	24 220 082,05
Total des actifs détenus par l'OPC	233 374 320,15
Comptes financiers	-0,80
Instruments financiers et Dettes	-196 830,10
Total des passifs	-196 830,90
Valeur nette d'inventaire	**233 177 489,25**

Evolution de l'actif net

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
ACTIF NET						
en EUR	233 177 489,25	281 508 931,34	156 483 136,71	127 399 657,88	100 323 636,15	115 185 358,30
Nombre de titres						
Catégorie de parts R	373 782,4045	360 660,3141	269 401,3595	284 741,5609	282 474,5660	275 564,3272
Catégorie de parts I	56 107,4489	56 107,4489	24 200,0000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts R en EUR	459,67	567,09	477,33	447,42	355,15	417,99
Catégorie de parts I en EUR	1 093,61	1 372,02	1 152,45(1)	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts I						
en EUR	-	23,73	5,01	-	-	-
Date de distribution	-	27/05/2022	21/05/2021	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts R en EUR	-	29,98	0,26	1,09	4,51	29,84
Catégorie de parts I en EUR	-	56,38	21,01	-	-	-

(1) La catégorie de parts I a été créée le 10/06/2020 avec une valeur nominale de EUR 996,51.

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			**207 984 343,48**	**89,20**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			207 984 343,48	89,20
ADIDAS NOM.	EUR	24 000,00	4 050 240,00	1,74
ALLIANZ SE-REG	EUR	32 000,00	5 827 840,00	2,50
ALSTOM	EUR	150 000,00	3 238 500,00	1,39
ASTRAZENECA PLC	GBP	35 000,00	4 391 263,94	1,88
AXA	EUR	219 000,00	4 743 540,00	2,03
BNP PARIBAS	EUR	100 000,00	4 536 500,00	1,95
BUREAU VERITAS	EUR	232 000,00	5 672 400,00	2,43
CAPGEMINI SE	EUR	50 000,00	8 172 500,00	3,50
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	189 000,00	6 951 420,00	2,98
CRH PLC	EUR	120 000,00	3 960 000,00	1,70
DANONE	EUR	117 000,00	6 231 420,00	2,67
EDENRED	EUR	150 000,00	6 745 500,00	2,89
ESSILORLUXOTTICA	EUR	46 000,00	6 573 400,00	2,82
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	50 000,00	3 754 000,00	1,61
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	9 500,00	179 692,50	0,08
HERMES INTERNATIONAL	EUR	6 000,00	6 402 000,00	2,75
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	99 000,00	2 285 910,00	0,98
INTESA SANPAOLO	EUR	2 000 000,00	3 560 000,00	1,53
KBC GROUPE	EUR	60 000,00	3 212 400,00	1,38
KION GROUP AG	EUR	60 000,00	2 375 400,00	1,02
KONINKLIJKE DSM	EUR	39 477,00	5 412 296,70	2,32
L'OREAL	EUR	22 200,00	7 310 460,00	3,14
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	15 000,00	1 186 800,00	0,51
LEGAL&GENERAL GROUP PLC	GBP	1 283 833,00	3 572 002,83	1,53
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	31 000,00	2 748 513,01	1,18
LONZA GROUP NOM.	CHF	10 100,00	5 136 277,35	2,20
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	6 500,00	3 781 050,00	1,62
MICHELIN (CGDE)	EUR	120 000,00	3 117 000,00	1,34
NORSK HYDRO ASA	NOK	670 000,00	3 578 090,28	1,53
NOVO NORDISK AS	DKK	120 000,00	12 702 493,73	5,45
ORANGE	EUR	500 000,00	5 610 000,00	2,41
PRYSMIAN SPA	EUR	160 000,00	4 193 600,00	1,80
QIAGEN	EUR	130 000,00	5 811 000,00	2,49
RELX PLC	GBP	260 012,00	6 723 823,33	2,88
SAINT-GOBAIN	EUR	130 000,00	5 322 850,00	2,28
SAP SE	EUR	46 000,00	3 998 780,00	1,71
SCHIBSTED ASA	NOK	73 000,00	1 243 199,81	0,53
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	65 000,00	7 338 500,00	3,15
SPIE SA	EUR	300 000,00	6 210 000,00	2,66
STELLANTIS NV	EUR	290 000,00	3 416 780,00	1,47
STMICROELECTRONICS NV	EUR	130 000,00	3 898 050,00	1,67
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	370 000,00	5 537 050,00	2,37

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VONOVIA SE	EUR	127 000,00	3 733 800,00	1,60
WORLDLINE SA	EUR	100 000,00	3 538 000,00	1,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			**20 751 395,93**	**8,90**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			20 751 395,93	8,90
AMUNDI INDEX MSCI EURO S UCITS ETF DR A	EUR	40 000,00	2 535 800,00	1,09
OFI RS LIQUIDITES	EUR	4 224,7684	18 215 595,93	7,81
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			**-**	**-**
Contrats financiers			**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			**-**	**-**
Créances			**3 468 686,12**	**1,49**
Dettes			**-196 830,10**	**-0,08**
Comptes financiers			**1 169 893,82**	**0,50**
ACTIF NET			**233 177 489,25**	**100,00**

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Actions	49 890 446,70	48 785 835,65
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
OPC à capital variable	43 434 873,20	37 901 690,98